



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2011

*Société anonyme au capital de 946 285,44 euros.
Siege social: 92-98 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**
- 2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
CONDENSES**
- 3. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Keyyo est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales. Les actions sont admises aux négociations en continu Alternext de Nyse Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémorique ALKEY.

En date du 7 Avril 2011, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Keyyo pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les comptes annuels ont été soumis à l'approbation des actionnaires de Keyyo lors de leur Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 24 mai 2011. Ils sont disponibles sur www.keyyo.com.

1.2. EVENEMENTS SURVENUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011

- Toutes les activités de KEYYO contribuent à la croissance du chiffre d'affaires.

L'activité entreprise dédiée aux TPE et PME, cœur de métier du groupe, est en progression de 15,6% par rapport au 1^{er} semestre 2010, avec un grand succès des offre engagement 24 mois.

L'activité particulier comprenant l'activité KEYYO Home et KEYYO Call Shop, est en progression de 8,4% par rapport au 1^{er} semestre 2010, avec une forte consolidation du marché.

L'activité du pôle Opérateur et grands comptes est en progression de 64%, avec un partenariat avec Alsatis et Nornet en forte progression.

Le démarrage de Keyyo Mobile avec des offres « business class » permet à Keyyo de se positionner désormais comme un opérateur IP global avec des offres fixe et mobile convergentes.

- Par ordonnance du 27 janvier 2011, le tribunal de Commerce de Nanterre a procédé à la cession au fond d'investissement britannique Sequor Partners de l'ensemble des actifs (activité « opérateur » et « intégrateur ») du groupe Normaction. Il a ordonné également l'ouverture de la procédure de liquidation future des sociétés du Groupe Normaction. Par ailleurs, le fond d'investissement Sequor Partners a repris le contrat de service avec KEYYO. Les titres de participation et obligations convertibles ont été intégralement provisionnés dans les comptes 2010. A la date d'arrêté de ces comptes semestriels, Il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

- Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 46 250 actions au profit de salariés sur le premier semestre 2011.

- L'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 a consenti au conseil d'administration les diverses délégations suivantes :

- Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

- Délégation de compétence à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce ;
 - Délégation de compétence à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier ;
 - Autorisation de procéder à une augmentation du capital social réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce ;
 - Autorisation de compétence en vue d'attribuer des actions gratuites aux salariés de la société et/ou aux mandataires sociaux autorisés ;
- Cette même assemblée générale a décidé d'allouer aux administrateurs à titre de jeton de présence pour l'année 2011, une somme de 24.000 euros qui sera répartie par le conseil d'administration, conformément à la loi.

1.3. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes du premier semestre 2011, premier semestre 2010 et de l'exercice 2010, sont présentés selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2011 ont été établis sous la responsabilité de la direction et n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1er semestre 2011	exercice 2010	1er semestre 2010
Chiffre d'affaires	11 082	20 370	9 566
Résultat opérationnel	38	588	155
Résultat avant impôt	65	-1 053	69
Résultat net	96	-789	318

Le résultat opérationnel du premier semestre 2011 fait ressortir un bénéfice de 38 K€ contre un bénéfice de 155 K€ au premier semestre 2010.

Le résultat net du premier semestre 2011 fait ressortir un bénéfice de 96 K€ contre un bénéfice de 318 K€ au premier semestre 2010.

1.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Vente et prestations Keyyo Home	762	1 950	1 055
Vente et prestations Keyyo Business	5 396	9 772	4 667
Ventes et prestations Keyyo Call shop	4 199	7 846	3 522
Ventes Opérateurs & grands comptes	530	652	322
Ventes et prestations Keyyo Mobile	195	150	
Total	11 082	20 370	9 566

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'établit à 11.082 K€ contre 9.566 K€ pour le premier semestre 2010, soit une croissance de 15,8%.

Keyyo Call Shop

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 4.199 K€ au 1^{er} semestre 2011 contre 3.522 K€ au 1^{er} semestre 2010, soit une augmentation de 19,2 %.

Le pôle Callshop est en forte croissance par rapport au premier semestre 2010, car ils ont bénéficié d'un contexte économique plus favorable qu'au premier semestre 2010 et une forte augmentation à l'export.

Keyyo Home

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 762 K€ au 1^{er} semestre 2011 contre à 1.055 K€ au 1^{er} semestre 2010, soit une diminution de 27,8 %.

Cette activité, qui concerne les Particuliers, est en forte diminution par rapport au premier semestre 2010 du fait de l'arrêt du partenariat avec Wana en mai 2010.

Keyyo Business

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 5.396 K€ au 1^{er} semestre 2011 contre 4.667 K€ au 1^{er} semestre 2010, soit une augmentation de 15,6 %.

Le succès de l'offre KEYYO Business à destination des TPE/PME, résulte à la fois de la conquête de nouveaux clients notamment en vente directe par le web, d'une augmentation significative du nombre de lignes souscrites par client et d'un taux de fidélisation important, permettant ainsi à KEYYO de gagner de nouvelles parts de marché sur un segment en plein essor.

Cette activité se développe à travers des solutions de :

- Téléphonie d'entreprises (IP centrex, trunking SIP) avec plus de 6.000 clients à fin juin 2011 ;
- Collecte et terminaison de minutes de télésurveillance pour un réseau télésurveilleurs.

La société poursuit le développement des fonctionnalités de l'offre IP centrex.

Keyyo Opérateurs et Grands Comptes

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 530 K€ au 1^{er} semestre 2011 contre à 322 K€ au 1^{er} semestre 2009, soit une augmentation de 64,6 %.

Les partenariats avec Alsatis et Nordnet sont en forte progression.

1.5. RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'a pas été identifié à ce jour des risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans le document de référence portant sur les comptes annuels 2010.

Concernant notre filiale Keyyo Mobile, sa continuité d'exploitation semble assurée au regard des hypothèses budgétaires établies pour l'exercice 2011 compte tenu également du support financier apporté par Keyyo qui détient 100% du capital.

1.6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur des marchés en plein essor, Keyyo réaffirme sa confiance dans ses perspectives et confirme son objectif de croissance organique de l'ordre de 15% pour l'année 2011.

1.7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les principales transactions entre les parties liées ayant eu cours au premier semestre 2011 sont éliminées en consolidation. Concernant les dirigeants de l'entreprise, le détail des rémunérations est fourni dans la note 27 de la présente annexe.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1.1. Bilan consolidé

BILAN CONSOLIDE NORMES IFRS

Actif					
Milliers d'euros	Notes	30/06/11	31/12/10	30/06/10	
<i>Actifs non courants</i>					
Ecarts d'acquisitions nets	1	-	-	345	
Immobilisations Incorporelles nettes	2	1481	1546	802	
Immobilisations corporelles nettes	3	1327	1167	983	
Instruments financiers	4			1666	
Actifs financiers nets	5	211	191	147	
Autres créances	24	-	-	-	
Impôts différés actifs	24	331	331	326	
Total actifs non courants		3 350	3 235	4 269	
<i>Actifs courants</i>					
Stocks et encours nets	6	174	238	89	
Créances clients nettes	7	2 226	1 701	1 773	
Actifs financiers nets courants	5			54	
Autres créances	8	1271	1083	779	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	3289	3754	4112	
Total actifs courants		6 960	6 776	6 807	
TOTAL ACTIF		10 310	10 011	11 076	
Passif					
<i>Capitaux propres</i>					
Capital social		946	946	946	
Prime d'émission		5 413	5 413	5 417	
Réserves consolidées		-1158	-369	-478	
Résultat de la période		92	-789	318	
Actions d'autocontrôle		-208	-268	-390	
Total capitaux propres		5 085	4 933	5 813	
<i>Passifs non courants</i>					
Dettes financières non courantes	10	21	20	15	
Avantages du personnel	11	29	25	21	
Impôts différés passifs	21				
Autres passifs	15				
Total passifs non courants		50	45	36	
<i>Passifs courants</i>					
Dettes financières courantes	10	28	83	2	
Provisions	12	35	36	44	
Fournisseurs	13	3 313	3 129	3 496	
Dettes fiscales et sociales	14	1354	1256	1393	
Autres passifs	15	445	529	292	
Total passifs courants		5 175	5 033	5 227	
TOTAL PASSIF		10 310	10 011	11 076	

2.1.2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	30/06/2011	31/12/10	30/06/2010
Chiffre d'affaires	16	11 082	20 370	9 566
Coût des services et produits consommés	17	-6 402	-11 527	-5 358
Autres charges externes	18	-1 888	-2914	-1 380
Impôts et taxes		-188	-287	-143
Charges de personnel	19	-2 025	-3 655	-1 905
Dotations aux amortissements nettes		-477	-797	-367
Dotations aux provisions nettes	20	-32	-341	-224
Autres produits et charges	21	-36	-261	-34
Résultat opérationnel		34	588	155
Dont résultat opérationnel récurrent	22	75	866	156
Charges financières nettes	23	28	-1 641	-87
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		62	-1 053	69
Impôt sur le résultat	24	30	264	249
Résultat net des activités poursuivies		92	-789	318
Résultat net après impôts des activités abandonnées				
Résultat net		92	-789	318
Résultat net revenant				
- aux actionnaires de la Société		92	-789	318
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action				
- des activités poursuivies	25	0,03	- 0,27	0,11
- dilué des activités poursuivies	25	0,03	- 0,27	0,11
Résultat net par action de l'ensemble consolidé				
- de l'ensemble consolidé	25	0,03	- 0,27	0,11
- dilué de l'ensemble consolidé	25	0,03	- 0,27	0,11

2.1.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Milliers d'euros	Part du groupe						Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux - propres - part du groupe		
Capitaux propres au 30 juin 2010								
Capitaux propres au 31 décembre 2008	786	3 176	-861	-1 508	0	1 593	0	1 593
Opérations sur capital	78	745				823		823
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			469			3	472	472
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				1 026		1 026		1 026
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	864	3 921	-392	-482	3	3 914	0	3 914
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 31 décembre 2009	864	3 921	-392	-482	3	3 914	0	3 914
Opérations sur capital	82	1 497				1 579		1 579
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			2			2		2
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				318		318		318
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 418	-390	-164	3	5 813	0	5 813
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2010	946	5 418	-390	-164	3	5 813	0	5 813
Capitaux propres au 30 juin 2011								
Capitaux propres au 31 décembre 2009								
Opérations sur capital	82	1 492				1 574		1 574
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			124			124		124
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				-789		-789		-789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	-268	-1 271	3	4 823	0	4 823
Variation de périmètre				110		110		110
Capitaux propres au 31 décembre 2010	946	5 413	-268	-1 161	3	4 933	0	4 933
Opérations sur capital						0		0
Paiement fondés sur des actions						0		0
Opérations des titres auto-détenus			60			60		60
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				92		92		92
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	-208	-1 069	3	5 085	0	5 085
Variation de périmètre								0
Capitaux propres au 30 juin 2011	946	5 413	-208	-1 069	3	5 085	0	5 085

2.1.4. Tableau consolidé des flux de trésorerie

Milliers d'euros		30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	92	-789	318
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	465	2951	602
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		476	1275	367
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation			21	
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-14	-62	138
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants			1796	75
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants				-76
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		3	19	
- / + Autres variations			-98	98
= Capacité d'autofinancement	A-B	557	2162	920
+ Coût de l'endettement financier net				
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)				
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		-400	128	577
+ / - Variation de périmètre				-129
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	157	2290	1368
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-546	-1851	-428
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Acquisitions d'immobilisations financières				-400
+ Cessions d'immobilisations financières			17	
+ / - Variation des prêts et avances consentis				10
+ / - Variation de périmètre			-336	
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement		-20		6
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-566	-2170	-812
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital			1574	1579
+ Augmentation d'emprunt				
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)				-6
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)				
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)			-5	
+ / - Variation des avances conditionnées		-2		
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement				
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	-2	1569	1573
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	3 672	1 983	1983
Trésorerie de clôture (E)	G	3 261	3 672	4 112
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)		-411	1 689	2 129

2.2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.2.1. Faits marquants de la période

- Par ordonnance du 27 janvier 2011, le tribunal de Commerce de Nanterre a procédé à la cession au fond d'investissement britannique Sequor Partners de l'ensemble des actifs (activité « opérateur » et « intégrateur ») du groupe Normaction. Il a ordonné également l'ouverture de la procédure de liquidation future des sociétés du Groupe Normaction. Par ailleurs, le fond d'investissement Sequor Partners a repris le contrat de service avec KEYYO.

Les titres de participation et obligations convertibles ont été intégralement provisionnés dans les comptes 2010. A la date d'arrêté de ces comptes semestriels, Il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

2.2.2. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2011

Le 30 juillet 2010, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société Mobeel (nouvelle dénomination Keyyo mobile), opérateur de réseau mobile virtuel. Cette acquisition a permis à KEYYO d'entrer sur le secteur de la téléphonie mobile.

Nom de la société	SIRET	Forme juridique	30/06/2011 % d'intérêts	Méthode de consolidation	31/12/2010 % d'intérêts	Méthode de consolidation
SA KEYYO	390 081 156	SA	100	IG	100	IG
Entrée de périmètre 2010						
SAS KEYYO MOBILE	494 011 901	SA	100	IG	100	IG

IG : Intégration Globale

Courant 2009, la société Keyyo a pris une participation dans la société Normaction, cette participation est inférieure à 5 %. Keyyo dispose d'un siège au conseil d'administration de Normaction.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société Normaction au cours du 1^{er} trimestre 2011, cette participation, non consolidée, reste intégralement provisionnée depuis la clôture de l'exercice. Cette situation n'a pas évoluée depuis la dernière date de clôture.

2.2.3. Base de préparation de l'information financière

2.2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Keyyo au 30 juin 2011 ont été établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standard Board et tel qu'adopté par l'Union Européenne.

2.2.3.2. Principes retenus

Les principes retenus pour l'établissement de ces états financiers résultent de l'application :

- des options retenues et des exemptions utilisées lors de la 1ère application des IFRS au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ;
- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 30 juin 2011 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels, dits condensés. Elles peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés de l'exercice 2010 figurant dans les comptes consolidés.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2011 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes, ont été appliqués. Il s'agit de :

- Amendement à IAS 24 révisée – Informations à fournir au titre des transactions avec partie liées, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 ;
- Amendement à IFRIC 14 – Paiement d'avance dans le cadre des exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 ;

2.2.3.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe revise ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock-options

2.2.3.4. Principes de présentation

Bilan

Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

Principe général de présentation des comptes

Keyyo a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Afin d'améliorer la transparence nécessaire à l'appréciation de son activité et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Autorité des Marchés Financiers, le Groupe Keyyo a isolé les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel dans le poste « autres produits et charges, non récurrents ».

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.2.4. Principes, règles et méthodes comptables

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2010, la société détenait un total de 130.030 titres d'autocontrôle dont 15.494 titres relatif au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008.

Au 30 juin 2011, la société détenait un total de 78.696 titres d'autocontrôle :

- dont 10.410 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 ;
- dont 68.286 titres attribués aux salariés selon les deux plans d'actions ;

La totalité des actions propres a été affectée en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

La société a évalué le coût des actions gratuites attribuées sur la base de leur valeur d'acquisition qui est considérée comme la valeur se rapprochant le plus de la juste valeur des services rendus en contrepartie.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 10%
- Age de départ à la retraite : 60 ans

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Keyyo concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 30 juin 2010, le Groupe KEYYO ayant renoué avec les bénéficiaires, a décidé de comptabiliser un actif d'impôt de 259 K€ correspondant à une année de bénéfice. Cette évaluation a été conservée au 31 décembre 2010 au vu du résultat d'exploitation dégagé auquel a été ajouté un actif d'impôt relatif aux déficits de Bladiphone pour un montant de 59 K€.

Au 31 décembre 2010, le Groupe KEYYO bénéficie d'un déficit reportable de 12 230 K€ (11 851 K€ afférent à KEYYO dont 177 K€ provenant de Bladiphone et 379 K€ à KEYYO Mobile).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La contribution économique territoriale (CET) pour les sociétés, a été introduite par la Loi de finances 2010 réformant la Taxe Professionnelle (TP). Elle est composée de deux éléments, la Contribution foncière des entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Keyyo a considéré que la CFE et la CVAE étaient des charges opérationnelles comme l'était auparavant la taxe professionnelle et non des charges d'impôt.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

Keyyo immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs. Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le montant du crédit d'impôt de 2009 est de 71 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2011 est de 14 K€ et le reste sera différé sur les années 2011 et 2012.

Le montant du crédit d'impôt de 2010 est de 100 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2011 est de 16 K€ et le reste sera différé sur les années 2011, 2012 et 2013.

Résultat par action

Le Groupe Keyyo présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture. Du fait de l'absence d'instrument dilutif autre que les BSPCE, sans valeur sur la période considérée, ces deux modalités de présentation du résultat par action aboutissent à un résultat par action identique.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Keyyo de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

Transactions avec les parties liées (IAS 24)

Les transactions entre Keyyo et Keyyo Mobile, qui sont des entités liées, ont été éliminées en consolidation.

2.2.5. Informations sectorielles

Secteur s'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Le Groupe Keyyo est organisé autour de cinq secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo Business ;
- Keyyo Home ;
- Keyyo Call shop ;
- Keyyo Mobile ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « Keyyo Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autre numéros spéciaux pour les entreprises

L'activité « Keyyo Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur d'activité « Keyyo Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. Keyyo dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « KEYYO Mobile » consiste en la fourniture aux PME et TPE d'un service de téléphonie mobile personnalisé, sur une gamme sélective de smartphone aux meilleurs prix. Keyyo mobile s'appuie sur la performance du réseau SFR.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan contenues dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.2.6. Les événements postérieurs au 30 juin 2011

Aucun événement significatif n'est à signaler depuis le 30 juin 2011.

2.2.7. Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 : Ecarts d'acquisition

en K€	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Bladiphone	-	-	345
Total	-	-	345

La société Keyyo a acquis par étape la société Bladiphone. Au 30 juin 2010, elle détient 100% de son capital.

Dans l'attente de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs éventuels, le goodwill avait été évalué au 30 juin 2010 selon la norme IFRS 3 révisée en prenant en compte le prix d'acquisition, les intérêts minoritaires, la juste valeur de la participation antérieure.

La perte de valeur avait été comptabilisée sur la ligne « charges financières nettes » du compte de résultat pour 94 K€.

Au 15 décembre 2010, une transmission de patrimoine de la société BLADIPHONE à la société KEYYO a été effectuée. Un écart d'acquisition a été constaté pour un montant de 823 K€.

Note 2 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
VALEURS BRUTES						
	30-juin-10	230	300	1 200		1 730
Acquisitions		1051	175	368		1 594
Cessions			-2			-2
	31-déc-10	1 281	468	1 406		3 155
Acquisitions		-	5	165		170
Cessions		-	-	-		-
	30-juin-11	1 281	473	1 571		3 325
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	30-juin-10	0	272	656		928
Dotations		523	24	278		825
Cessions						0
	31-déc-10	523	290	796		1 609
Dotations		10	71	154		235
Cessions		-	-	-		-
	30-juin-11	533	361	950		1 844
VALEURS NETTES						
	30-juin-10	230	28	544		802
	31-déc-10	758	178	610		1 546
	30-juin-11	748	112	621		1 481

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy (125 K€). Au regard de la valorisation réalisée au 30 juin 2011, un complément de dépréciation a été constatée de 10 K€ pour un montant total provisionné de 55 K€.

L'Écart d'acquisition de la société Bladiphone par la société KEYYO en application d'IFRS 3 révisée, a été affecté pour partie à la clientèle pour un montant de 397 K€ évalué sur la base d'un multiple de marge brute ; le solde a été déprécié pour un montant de 426 K€.

En juillet 2010, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société MOBEEL (devenue KEYYO Mobile). Cette acquisition a généré un écart d'acquisition d'un montant de 229 K€. La direction a estimé que cet écart d'acquisition avait la nature d'une clientèle évaluée sur la base d'un multiple de chiffre d'affaires. Au 31 décembre 2010, une dépréciation a été constatée pour un total de 52 K€.

Au 30 juin 2011, aucune dépréciation complémentaire n'a été apparue nécessaire.

Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Depuis 2008, la société a activé les coûts internes relatifs aux temps passés des salariés chargés de développer ces projets.

Les frais de recherches et de développement engagés au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2010 s'élèvent respectivement à 162 K€ et à 368 K€.

Les frais engagés au 30 juin 2011 s'élèvent à 165 K€.

Note 3 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros		Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
	30-juin-10	1 025	851	828	49	2 753
Acquisitions		466	15	191		672
Cessions						0
	31-déc-10	1 325	866	925	49	3 165
Acquisitions		51	213	135	3	402
Cessions		-	-	-	-	-
	30-juin-11	1 376	1 079	1 060	52	3 567
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	30-juin-10	419	641	689	21	1 770
Dotations		230	111	101	8	450
Cessions						0
	31-déc-10	542	685	745	26	1 998
Dotations		132	29	76	3	240
Cessions		-	-	-	-	-
Retraitement location financement		2	-	-	-	2
	30-juin-11	676	714	821	29	2 240
VALEURS NETTES						
	30-juin-10	606	210	139	28	983
	31-déc-10	783	181	180	23	1 167
	30-juin-11	700	365	239	23	1 327

Note 4 : Instruments financiers

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Part non courante - Titres de participations	-	-	140
Part non courante - Obligations convertibles	-	-	1 526
Part courante - Titres de participations			
Part courante - Obligations convertibles			
Total actifs financiers		-	1 666

KEYYO détient au 31 décembre 2010, 141 223 actions de la société Normaction, pour une valeur brute de 245 K€. Cette participation est inférieure à 5 %.

KEYYO a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€.

Ces deux éléments financiers ont été intégralement provisionnés au 31 décembre 2010.

Note 5 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Part non courante - dépôts et cautionnements	188	191	147
Part non courante - Titres de participations			
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations			
Part courante - dépôts et cautionnements			
Part courante - autres créances immobilisées	23		54
Part courante - créances nettes rattachées à des participations			
Total actifs financiers	211	191	201
Part non courante	211	191	147
Part courante		-	54

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie.

Note 6 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Stock de matériel Callbox	46	32	21
Stock de matériel Keyyo	80	114	63
Stock divers	48	92	5
Total Stock et en-cours	174	238	89

Les stocks concernent principalement du matériel de téléphonie fixe.

Note 7 : Créances clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Créances clients bruts	2 143	1 609	2 023
Provision pour dépréciation	- 692	- 707	- 891
Créances clients nets	1 451	902	1 132
Clients – factures à établir	825	857	697
Clients - avoirs à établir	- 50	- 58	- 56
Total	2 226	1 701	1 773

Note 8 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Acomptes sur immobilisations		50	
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	94	60	37
Créances sociales	16	19	2
Créances fiscales	577	613	525
Autres créances diverses	24	24	22
Charges constatées d'avance	560	317	193
Total	1 271	1 083	779

Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Trésorerie et équivalent trésorerie	91	92	590
Comptes à termes	2 016	2 000	
Sicav	1 182	1 662	3 522
Total	3 289	3 754	4 112

Note 10 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dépôts et cautions reçus	21	20	15
Crédit à moyen terme			
Découverts bancaires	28	83	2
Location financement			
Total des dettes financières	49	103	17
Part à moins d'un an	49	103	17
Part à plus d'un an			
- dont entre 1 et 5 ans			
- dont à plus de 5 ans			

Note 11 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Valeur des engagements	29	25	21
Coût des services			
Coût de l'actualisation			

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 12 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Provision pour impôt			
Litiges sociaux	15	15	15
Litiges commerciaux	20	21	29
Autres litiges			-
<i>Nouvelles provisions</i>		15	15
<i>Provisions utilisées</i>	- 1	- 91	- 91
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>		- 8	-
Total Provisions	35	36	44

En 2010, la charge concernant la retenue à la source antérieurement provisionnée est devenue définitive. La provision a été reprise en charge d'impôt pour 91 K€.

Note 13 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Fournisseurs d'exploitation	1 696	1 678	1 884
Fournisseurs d'immobilisation			
Fournisseurs – factures non parvenues	1 617	1 451	1 612
Total fournisseurs	3 313	3 129	3 496

Note 14 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dettes sociales	686	624	723
Dettes fiscales	668	632	670
Total dettes fiscales et sociales	1 354	1 256	1 393

Note 15 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Comptes courants d'associés			
Dettes sur acquisition immo.financière			
Créditeurs divers	7	33	8
Avances conditionnées			
Produits constatés d'avance	438	496	284
Total autres passifs	445	529	292

Les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche qui est différé pour 44 K€ au 30 juin 2010 et pour 114 K€ au 30 juin 2011.

2.2.8. Notes sur le compte de résultat

Note 16 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Vente de prestations Keyyo Home	762	1 950	1 055
Vente de prestations Keyyo Business	5 396	9 772	4 667
Ventes de prestations Keyyo Call shop	4 199	7 846	3 522
Ventes de prestations Opérateurs & grands comptes	530	652	322
Ventes Keyyo Mobile	195	150	-
Total	11 082	20 370	9 566

Le chiffre d'affaires du groupe est organisé en cinq secteurs opérationnels tels que décrits dans les règles et méthodes comptables.

Note 17 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Coût d'achat des minutes vendues	- 4 793	- 8 704	- 3 972
Coût d'achat des matériels vendus	- 201	- 177	- 93
Coût des réseaux de distribution indirects	- 1 152	- 2 154	- 1 064
Frais de réseaux et d'hébergement	- 256	- 492	- 229
Total des coûts des services et produits consommés	- 6 402	- 11 527	- 5 358

Note 18 : Autres charges externes

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dépenses marketing	- 282	- 489	- 274
Sous-traitance	- 60	- 70	- 27
Locations	- 156	- 272	- 125
Entretien et maintenance	- 54	- 57	- 33
Assurances	- 50	- 46	- 22
Personnel détaché	- 748	- 1 059	- 483
Honoraires	- 181	- 309	- 115
Frais de déplacement	- 124	- 223	- 108
Frais postaux et de télécommunication	- 47	- 95	- 45
Autres postes divers	- 186	- 294	- 148
Total des principaux postes	- 1 888	- 2 914	- 1 380

Le développement rapide de Keyyo Mobile a nécessité de faire appel à la sous-traitance informatique, ce qui justifie l'augmentation de 33 K€ de ce poste par rapport au 30 juin 2010.

Keyyo a pris possession au 1^{er} janvier 2011 de nouveaux locaux plus adaptés à sa taille, ce qui justifie l'augmentation de ce poste.

L'augmentation du poste personnel détaché de 265 K€ par rapport au 30 juin 2010 correspond au coût des ressources nécessaires au démarrage de Keyyo mobile, ressources diverses de management, de Call center, qui seront fortement réduites sur le second semestre.

Le poste honoraires a augmenté de 70 K€ par rapport au 30 juin 2010, cette augmentation concerne principalement des frais ponctuels de conseils.

Note 19 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charges de personnel	- 2 190	- 4 024	- 2 067
Charges de personnel immobilisées	165	369	162
Total variations de provisions	- 2 025	- 3 655	- 1 905

L'activation en frais de recherche et de développement des coûts internes des salariés concernés par les projets de développement, diminue le coût global des charges de personnel.

Note 20 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 28	- 322	- 209
Variation des provisions sur litiges commerciaux	- 4	- 19	- 15
Total variations de provisions	- 32	- 341	- 224

Note 21 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Plus ou moins value de cession d'immobilisations			
Indemnité commerciale récurrente			
Indemnité commerciale non récurrente			
Indemnité sociale non récurrente			
Redevances	- 34	- 52	- 29
Réévaluation Bladiphone (IFRS3)		- 188	
Divers produits et charges	- 2	- 21	- 5
Total autres produits et charges	- 36	- 261	- 34

Note 22 : Résultat opérationnel Récurrent

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Résultat Opérationnel	34	588	155
Indemnités sociales	17	31	
Frais sur titres engagés	6	81	
Dépréciation Bladiphone		151	
Divers	18	15	1
Résultat opérationnel Récurrent	75	866	156

Note 23 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charges d'intérêts bancaires			
Charges d'intrêts de compte courant			
Intérêts sur retraitement de location financement			
Pertes sur titres immobilisés			- 99
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres		- 1 798	- 78
Revenus nets sur créances immobilisées		120	59
Revenus des valeurs mobilières	28	29	28
Divers produits et charges		8	3
Total des charges financières nettes	28	- 1 641	- 87

Au 31 décembre 2010, les provisions sur titres immobilisés correspondent à la dépréciation de l'intégralité des titres et obligations convertibles Normaction.

Note 24 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Crédit d'impôt recherche	30	22	11
Impôt sur les sociétés		- 49	- 49
Impôts différés		291	287
Total impôts sur les sociétés	30	264	249

Au 31 décembre 2010, le montant des impôts différés correspond essentiellement à l'activation partielle des déficits antérieurs pour 259 K€. Compte tenu de l'activité soutenue au cours du 1^{er} semestre 2011, ce montant n'a pas été revu au 30 juin 2011.

Note 25 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
- des activités poursuivies	0,03	-0,27	0,11
- dilué des activités poursuivies	0,03	-0,27	0,11
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,03	-0,27	0,11
- dilué de l'ensemble consolidé	0,03	-0,27	0,11

Depuis le 1er juin 2010, suite à une nouvelle augmentation de capital, le nombre de titres s'élève à 2.957.142 actions pour un capital de 946.285,44 €.

Note 26 : Informations chiffrées sur les secteurs opérationnels

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	op &GC	Keyyo Mobile	non alloué	Total
30 JUIN 2010							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 055	4 667	3 522	322			9 566
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nets incorporelles et corporelles			95			1 690	1 785
Stocks	37	32	21	0			89
Créances commerciales nettes *	174	857	571	171			1 773
31 DECEMBRE 2010							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 950	9 772	7 846	652	150		20 370
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			138			2 575	2 713
Stocks	57	57	32	0	92		238
Créances commerciales nettes *	37	1 029	460	155			1 701
30 JUIN 2011							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	762	5 396	4 199	530	195		11 082
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			172			2 636	2 808
Stocks	80	20	26	0	48		174
Créances commerciales nettes *	-20	1 595	442	176			2 226

Note 27 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

Courant septembre 2010, dans l'objectif de financer sa croissance externe, KEYYO a souscrit à deux lignes de crédit de deux millions d'euros au total selon les conditions suivantes :

- Une ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès du Crédit du Nord à partir du 6/10/2010 pour une durée de 5 années et amortissable au moyen de 20 trimestrialités.
- Une ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès de la BNP à partir du 30/09/2010 pour une durée de 5 années.

Au 30 juin 2011, aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

Engagements hors bilan donnés :

Droit individuel à la formation : Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2011 est de 3.391 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 28 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe Houdouin à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours du premier semestre 2011 une rémunération brute de 12 K€.

Monsieur Philippe Houdouin a renoncé lors de ce conseil au principe d'une indemnité conventionnelle de départ, telle que votée au conseil d'administration du 8 janvier 2008 et à toute autre rémunération directe au titre de ses mandats de Président ou de Directeur général de la société à compter du 1er janvier 2010.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe Houdouin est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 20 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

L'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 a décidé d'allouer 24 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition sera décidée en conseil d'administration.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

«J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Le 21 septembre 2011.

Philippe Houdouin,